AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C2028
FR0011271600-FS0657

19 juin 2020

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

FERMENTALG

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 18 juin 2020, la société Bpifrance Investissement[1] (27-31 avenue du Général Leclerc, 94 710 Maisons-Alfort Cedex), agissant en qualité de société de gestion du fonds Ecotechnologies, a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 15 juin 2020, le seuil de 10% du capital de la société FERMENTALG et détenir individuellement 2 056 318 actions FERMENTALG représentant autant de droits de vote, soit 9,86% du capital et 8,92% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation du nombre total d'actions de la société FERMENTALG.

À cette occasion, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75356 Paris) n'a franchi aucun seuil et détient, au 15 juin 2020, indirectement par l'intermédiaire de Bpifrance Participations[3] et Bpifrance Investissement[1], cette dernière agissant en qualité de société de gestion du fonds Ecotechnologies, 4 052 901 actions FERMENTALG représentant autant de droits de vote, soit 19,44% du capital et 17,58% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
CDC (à titre direct)	0	0,00	0	0,00
Bpifrance Participations SA	1 996 583	9,58	1 996 583	8,66
Bpifrance Investissement (agissant en qualité de société de gestion pour le compte de Fonds Ecotechnologies)	2 056 318	9,86	2 056 318	8,92
Total CDC	**4 052 901**	**19,44**	**4 052 901**	**17,58**

[1] Contrôlée par Bpifrance Participations, elle-même contrôlée par Bpifrance SA laquelle est contrôlée conjointement à hauteur de 50% par la Caisse des dépôts et consignations et de 50% par l'EPIC Bpifrance.
[2] Sur la base d'un capital composé de 20 848 199 actions représentant 23 049 553 droits de vote en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Bpifrance Participations est contrôlée par Bpifrance SA laquelle est contrôlée conjointement à hauteur de 50% par la Caisse des dépôts et consignations et de 50% par l'EPIC Bpifrance.